

« Le Mois de l'Autre » Différents mais tous ensemble !

1. L'idée innovante

A la suite des profanations de cimetières en Alsace en 2004 et face à la croissance inadmissible de tels actes, la Région Alsace et le Rectorat de Strasbourg ont décidé de conjuguer leurs efforts et de faire du mois de mars le « Mois de l'Autre ».

2. L'objectif recherché

« Le Mois de l'Autre » avait pour objectif de développer l'éducation et la sensibilisation des jeunes à la tolérance, au respect, au civisme et à la lutte contre toute forme de racisme, d'intégrisme, d'antisémitisme et de xénophobie

Faire découvrir et faire accepter « l'Autre » dans sa différence

3. La démarche mise en œuvre

Le Mois de l'Autre a consisté à faire émerger et à soutenir des actions conduites dans les lycées et les CFA d'Alsace en mars 2005.

A la rentrée 2004 : la Région Alsace et le Rectorat ont identifié une dizaine d'associations susceptibles d'accompagner les établissements.

En novembre 2005 : réalisation avec l'aide de ces associations d'un catalogue comprenant une quinzaine de projets « clefs en main », offrant un large choix de situations de discriminations. Ces propositions d'actions ont ensuite été transmises aux lycées et CFA d'Alsace.

Pour le 15 décembre 2005, les lycées ont renvoyé 82 projets, dont 54 issus des actions « clefs en main » et 18 projets autonomes. En retournant leur dossier de subvention à la Région Alsace et au Rectorat de Strasbourg, ils pouvaient soit demander une prise en charge d'un ou de plusieurs projets « clefs en main », soit demander une participation de la collectivité régionale à un projet initié en autonomie, mais s'inscrivant dans la démarche du « Mois de l'Autre ».

Du 1^{er} au 31 mars 2005, les lycéens et les apprentis d'Alsace ont mené les actions

Le 31 mars 2005 : journée de rencontre et d'échanges à Sélestat,

4. Le contenu de la réalisation

- Des initiatives riches et variées auront été menées autour de plusieurs thèmes : l'approche de la différence positive, les discriminations sous toutes leurs formes, l'Alsace et la richesse de l'immigration, les itinéraires de réussites. Elles se seront concrétisées par des rencontres débats, des ateliers d'échanges, de sensibilisation, de créations audiovisuelles ou théâtrales dans 50 établissements différents mobilisant environ 5.000 jeunes lycéens et lycéennes.
- La journée d'échanges et de clôture du Mois de l'Autre a permis à 350 jeunes de prolonger les initiatives engagées un mois durant dans leur établissement. La projection de films reportage sur les actions menées dans les établissements avec les partenaires associatifs aura permis de faire prendre conscience aux jeunes qu'ils étaient « différents mais tous ensemble ». Dans l'après-midi, quatre ateliers, animés par de grands témoins

(Fatou DIOME, Béatrice HESS, Cédric KANTE et 4 aumôniers, un catholique, un protestant, un juif et un musulman), ont mis en relief la diversité des formes de racismes. Et comme la musique adoucit les mœurs le groupe tzigane et deux chanteuses hip hop du groupe auront superbement conclu ces rencontres.

5. Les moyens humains (internes et externes) et financiers (budget total, coûts pour la collectivité)

- Aides consacrées aux 82 actions d'éducatrices des jeunes à la tolérance menées dans 51 établissements différents : 67.000 €.
- Organisation des rencontres régionales du « Mois de l'Autre » du 31 mars 2005 (réalisation des outils de communications, production des films audiovisuelles, organisation technique de la salle et des ateliers, organisation des navettes de bus, retransmission simultanées des débats sur écran, prise en charge du déjeuner) : 64.078,11 €.

Montant total de l'opération : 131.077,83 €, soit un coût de 26 € par élève.

6. Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

D'un bout à l'autre de l'Alsace, environ 5.000 jeunes, issus de 51 lycées et CFA, se sont impliqués activement dans ce projet humaniste. Le bilan réalisé par l'ORIV est basé sur le dépouillement de 71 questionnaires provenant des établissements impliqués.

Le rapport souligne, d'abord, le caractère extrêmement positif de l'opération, qui répondait clairement à un réel besoin des enseignants. Inscrivant son action dans une logique de prévention, le dispositif a représenté pour eux une opportunité de débat, avec les jeunes, sur le thème complexe de la reconnaissance de l'Autre dans ses différences ethniques, culturelles, sociales, religieuses, autour de la différence sexuelle ou du handicap, souvent objets de tensions, en tout cas difficiles à aborder, compte tenu notamment des caractéristiques socio démographiques des élèves, particulièrement en L.P.

La Région Alsace envisage de reconduire le « Mois de l'Autre » en septembre en 2005 avec le Rectorat. L'objectif sera de démultiplier les actions d'éducation à la tolérance et au respect afin de passer d'une dynamique de projet inscrite dans la classe ou dans la logique d'un groupe à une initiative plus globale impliquant massivement les jeunes sur le principe du projet d'établissement. La logique de mise à disposition d'une offre d'action sera maintenue et développée dans la mesure où elle fait fonction de levier. Un équilibre entre les actions dites « conceptuelles » ou « littéraires » et celles qui privilégient une approche plus concrète et plus pratique du sujet sera recherché. Il s'agira ainsi de permettre aussi bien au lycées professionnels et CFA qu'au lycée d'enseignement général et technologique de tenter l'expérience d'ouverture à l'Autre.

Grâce au travail commun de la Région Alsace avec le Rectorat, lycéens et lycéennes d'Alsace de plus de 50 établissements différents d'Alsace (sur 105 lycées au total), celles et ceux qui demain seront des adultes et des acteurs de la vie sociale et économique, auront exprimé à leur manière leur refus de toute forme de racisme, d'antisémitisme, de xénophobie, d'intégrisme.